



Projet éolien des Vastres

Compte-rendu du groupe de travail n°3

Mardi 24 mai 2022

BayWa r.e. | Quénéa'ch

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL	4
LE PROJET ET SES ETUDES	5
Les caractéristiques du projet finalisé	5
L'impact sonore	7
L'impact visuel.....	8
L'éolien en général	8
POINT D'AVANCEMENT DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION	10
Le retour sur le forum d'information n°2 du mercredi 13 avril.....	10
Le positionnement des mairies et des habitants vis-à-vis du projet.....	10
La campagne de financement participatif	11
Les mesures d'accompagnement.....	12
LES MODALITES DE GOUVERNANCE DU PROJET	15
LA DEMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION	16
Le prochain évènement de concertation	16
Sur la communication	16
REMERCIEMENTS	17
PROCHAIN RENDEZ-VOUS	17
CONTACTS	18
ANNEXES	19
Annexe 1 : Les questions et remarques des participants sur le projet	19
Annexe 2 : Les questions et remarques des participants sur la concertation	20
Annexe 3 : Les questions et remarques des participants sur la gouvernance	21
Annexe 4 : Les propositions des habitants sur la démarche de concertation et communication publique.....	21

INTRODUCTION

Depuis 2008, les sociétés BayWa r.e. et Quénéa'ch étudient la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune des Vastres.

En parallèle du développement du projet, BayWa r.e. et Quénéa'ch ont lancé une démarche de concertation, avec l'appui de l'équipe Concertation de Mazars, en juin 2021.

L'objectif étant d'informer et de travailler le projet avec le territoire, des entretiens en porte-à-porte, deux forums d'information et deux groupes de travail ont eu lieu jusqu'à présent.

Faisant suite à ces évènements, **un troisième groupe de travail** a eu lieu le **mardi 24 mai 2022**, à la salle de l'Ancienne Cure de la mairie des Vastres, de 18h à 20h. Cette rencontre a permis aux participants de prendre à nouveau une part active dans ce projet d'énergie renouvelable.

Les objectifs de ce moment étaient de :

- Présenter les avancées du projet ;
- Faire un point d'avancement de la démarche de concertation ;
- Présenter les modalités de gouvernance du projet.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion. La synthèse des échanges est structurée par séquences et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.

PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail n°3 a réuni **16 personnes, riverains et élus, venant de différentes communes** : les Vastres, Mars, et le Mazet Saint-Voy.

Était présente **l'équipe des développeurs** :

- Kilian ALVAREZ, Chef de projet éolien BayWa r.e.
- Maéva JULLIARD, Chargée de communication BayWa r.e.

Était présente **l'équipe Concertation Mazars** suivante :

- Marion GIELLY, Consultante
- Lisa PALIOTTO, Consultante

Le projet et ses études

Dans un premier temps, Kilian Alvarez, chef de projet chez BayWa r.e, a partagé les actualités du projet. Les caractéristiques du projet finalisé ainsi que l'évolution des trois scénarios d'implantation ont été détaillées.

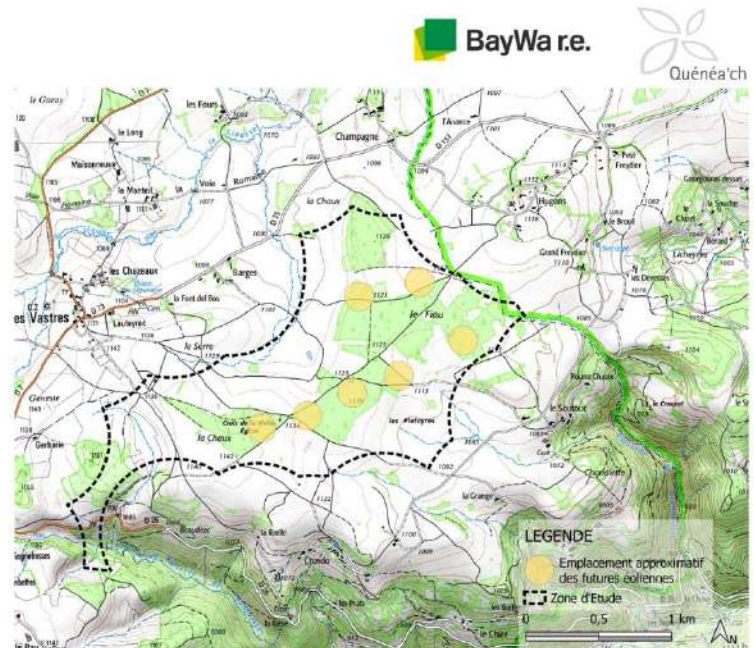
Présentation du projet final

7 éoliennes

150m de hauteur en bout de pale

700m de distance moyenne des habitations

30 MW de puissance totale du parc éolien, soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 20 000 foyers



Durant cette présentation, de nombreuses questions et remarques ont été formulées par les participants. Vous retrouverez ci-dessous le détail de ces échanges.

Les caractéristiques du projet finalisé

Question : *Pourquoi dites-vous que l'une des éoliennes de votre projet ne sera potentiellement pas implantée ?*

Réponse des développeurs : Il y a des multiples raisons à cela : un accès compliqué, des enjeux liés à la distribution des chauves-souris sur la zone d'étude. Au vu des premiers résultats écologiques que nous avons présenté en décembre dernier, nous savons qu'il y a un enjeu pour les chauves-souris sur ce secteur et en particulier au Sud-Est. Nous avons donc lancé des études complémentaires pour affiner notre connaissance du terrain. Ainsi, l'enjeu chauve-souris est présent sur la zone et il est plus élevé au Sud-Est d'où une probabilité plus forte pour que l'éolienne au Sud-Est ne soit pas implantée afin d'éviter un potentiel impact sur cette espèce.

Question : Cette éolienne est-elle sur des terrains communaux ?

Réponse des développeurs : Non, cette éolienne serait sur un terrain privé.

Question : La Communauté des Communes toucherait-elle donc 50% des revenus des loyers du parc éolien ?

Réponse des développeurs : La Communauté des Communes ne touche aucun revenu en termes de loyers. Elle touche, en revanche, des revenus fiscaux, de l'ordre de 18 000 euros par éolienne.

Question : Les études d'impact seront-elles rendues publiques ?

Réponse des développeurs : Oui. Dans le cadre des projets éoliens, la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) du 7 décembre 2020 impose désormais aux développeurs éoliens d'adresser le RNT de l'étude d'impact aux maires de la ou des communes d'implantation des éoliennes ainsi que les communes limitrophes, au moins 1 mois avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale. La totalité du dossier et *de facto* les études d'impact sera consultable lors de l'enquête publique qui sera organisée une fois le dossier du projet déposé en Préfecture. Cette phase essentielle de consultation citoyenne permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier du projet, de poser des questions et de donner son avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier par les services de l'Etat.

Remarque d'un participant : Vous dites que le projet évite le Mont Mézenc, mais cela dépend des points de vue.

Réponse des développeurs : L'étude paysagère sert justement à garantir la cohérence de l'implantation des éoliennes par rapport aux qualités paysagères d'un site. Il demeure certains qu'on peut trouver des points de vue où les éoliennes se trouveront devant le Mont Mézenc mais tout est mis en œuvre pour minimiser ces occurrences. La concentration du projet sur une seule zone à l'Est du bourg des Vastres participe également à réduire les co-visibilités avec le Mézenc.

Remarque d'un participant : Dans la commune de Mars, nous subissons les inconvénients du projet et ne bénéficions d'aucun avantage.

Réponse des développeurs : Les démarches de concertation comme celles que nous avons engagé depuis juin 2021 servent à échanger et à élaborer ensemble des mesures d'accompagnement qui conviennent à la majorité. Les premiers concernés par cette démarche sont les habitants des Vastres mais cette démarche concerne aussi toutes les personnes qui seraient amenées à voir les éoliennes depuis chez elles. C'est pour cela que nous insistons sur la nécessité de participer à ces groupes de travail dans une logique constructive, afin de trouver des solutions ensemble.

Remarque d'un participant : Il faut prendre en compte non seulement les enjeux faunistiques, mais aussi les impacts sur la vie des personnes.

Réponse des développeurs : En ce qui concerne le bruit, nous sommes soumis à la règle du trouble du voisinage. Si des habitants se plaignent du bruit, nous sommes tenus par la réglementation de trouver une solution. Cela peut consister par exemple dans le bridage des éoliennes. Des contrôles ont lieu et la France a une réglementation particulièrement stricte en la matière. En ce qui concerne l'aspect esthétique, c'est un débat subjectif sur lequel nous sommes déjà revenus plusieurs fois lors des précédents groupes de travail. On ne peut pas nier que les éoliennes se verront. Il s'agit ensuite à chacun de déterminer si le fait de les voir est gênant ou ne relève que d'une question d'habitude.

Remarque d'un participant : A Hugons nous serons encerclés.

Réponse des développeurs : Les éoliennes de Saint-Agrève se situent à 12km au Sud-Est de Hugons et les deux éoliennes de Saint-Clément à 6km au Sud-Ouest. Ainsi dans l'air d'influence proche de Hugons, à moins de 5km, il n'y aurait que le projet éolien des Vastres s'il est autorisé. On peut donc difficilement parler de notion d'encerclement. Encore une fois nous rentrons dans un débat idéologique lié à la perception du paysage qui reste subjectif.

L'impact sonore

Remarque d'un participant : Nous allons entendre du bruit à cause du vent.

Réponse des développeurs : L'axe du vent sur votre zone d'habitation est nord-sud et l'implantation se trouve dans l'axe ouest-est. De plus, le bruit émis par des éoliennes est de 35 décibels - soit l'équivalent du bruit d'un frigidaire - à 500m de distance. Il s'avère donc que le bruit depuis votre lieu d'habitation sera très faible, voire inexistant.

Remarque d'un participant : Les vents-tempête proviennent de ouest-est.

Réponse des développeurs : Ce type de vents est très rare, au regard des résultats issus de l'étude des vents, via le mât de mesure qui est resté implanté pendant 6 ans. Nous avons donc des données particulièrement précises en termes de vent sur cette zone. De plus quand les vents sont forts, les éoliennes se mettent automatiquement à l'arrêt par sécurité.

Question : Quelle puissance de vent cause la mise en arrêt des éoliennes ?

Réponse des développeurs : Une puissance de 90 km/h cause la mise en arrêt des éoliennes. Celles-ci se mettent automatiquement en arrêt, au moyen des anémomètres et capteurs qui la composent, pour des raisons de sécurité.

L'impact visuel

Question : Est-ce que vous avez eu des échanges avec le Club d'Astronomie ?

Réponse des développeurs : Nous sommes en relation avec le club d'astronomie et avons demandé à avoir un échange prochainement.

Remarque d'un participant : Nous voyons les lumières des éoliennes du parc de Saint Agrève.

Réponse des développeurs : La France est le seul pays en Europe qui a ce problème causé par la réglementation liée au balisage lumineux des éoliennes, qui est imposée par l'aviation civile. La filière éolienne française milite depuis déjà plusieurs années pour une adaptation des modalités d'application de ce balisage : il existe par exemple aujourd'hui des systèmes permettant d'activer le balisage de nuit seulement lorsqu'un aéronef passe à proximité du site (on parle de balisage circonstanciel), ce qui permet naturellement d'atténuer fortement l'impact visuel occasionné. Il est possible de demander déjà à tout exploitant de parc d'effectuer une modification de ce balisage afin d'orienter les faisceaux lumineux vers le ciel.

Remarque d'un participant : Je souhaiterais avoir les articles de loi concernant cette possibilité de demander la réorientation du balisage lumineux vers le ciel.

Réponse des développeurs : Les articles de loi sont en cours de rédaction et devraient être prêts pour lancer le déploiement des nouveaux balisages d'ici fin 2022. Voici un extrait des débats : <https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ22012029S.html>

L'éolien en général

Question : Quel est le coût total d'une éolienne ?

Réponse des développeurs : Une éolienne coûte au total 3,5 millions d'euros.

Question : Combien une éolienne rapporte-t-elle aux développeurs du parc ?

Réponse des développeurs : Cela dépend de la typologie de projet et de la propriété du parc. Il n'y a pas de gain financier fixe par éolienne car il existe de multiples typologies de projet éolien. Vous pouvez revendre directement la propriété du parc éolien en gardant l'exploitation ou bien décider de partager le capital du parc éolien en gardant l'exploitation ou encore de revendre le contrat d'exploitation mais en gardant la propriété. De plus, un parc éolien développé en 5 ans ne rapporte pas la même chose qu'un parc développé en 10 ans et les prix de l'électricité sur le marché vont également avoir un impact sur la rentabilité du parc éolien. Ainsi, la question posée n'a pas de réponse claire car cela dépend de pleins de paramètres différents et chaque projet a une rentabilité différente. Tout est une question de risque pour chaque projet qu'il faut être capable d'analyser et de calculer en amont.

Question : A combien s'élève, sur une année, la production d'un parc éolien ?

Réponse des développeurs : Cela dépend de la localisation du parc et d'autres facteurs. D'après nos calculs et nos relevés de vent sur les Vastres nous serions sur une production de 60 000 MWh par an pour 5 éoliennes. A titre d'information cela représente la consommation électrique de 14 000 foyers par an (chauffage inclus).

Point d'avancement de la démarche de concertation

Dans un deuxième temps, l'équipe Concertation de Mazars et Kilian Alvarez ont présenté les dernières étapes de la démarche de concertation et les premiers résultats obtenus.

Le retour sur le forum d'information n°2 du mercredi 13 avril

Il a été demandé aux participants présents ce jour et qui l'étaient aussi lors de ce forum un retour d'expérience. L'objectif était de déterminer si les informations présentées étaient pertinentes et si les échanges avaient pu être enrichissants pour les personnes venues.

Remarque d'un participant : Le dernier forum d'information nous a donné beaucoup d'informations que nous ignorions. Cela nous a donc permis de forger notre opinion sur ce projet.

Remarque d'un participant : Je n'ai pas appris grand-chose car j'avais déjà lu les comptes-rendus des dernières réunions. Par contre, vous m'avez dit que le projet permettrait d'éviter les coupures d'électricité en fournissant plus d'énergie localement, ce qui n'est pas vrai.

Réponse des développeurs : Nous n'avons pas dit cela. Ce qu'il faut rappeler peut-être à ce sujet est que l'énergie produite par les éoliennes est injectée dans le réseau électrique à partir du poste source. En sortie du parc éolien, c'est le poste de livraison qui permettra d'élever la tension et le réseau de distribution qui permettra de transporter l'électricité via les lignes haute tension. L'électricité choisira le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée. Ainsi l'électricité consommée sur le territoire est généralement celle produite localement.

Le positionnement des mairies et des habitants vis-à-vis du projet

Question : Quelle est la position des communes voisines aux Vastres ?

Réponse du maire des Vastres : Je crois connaître les avis des municipalités de Mars et de Faye-sur-Lignon, qui sont négatifs. Quant à Saint Clément et Saint Julien d'Intres, je ne connais pas leur opinion.

Question : Quelle est la position de la mairie des Vastres et des habitants ?

Réponse du maire des Vastres : La position de la mairie est favorable.

Réponse d'un participant : Les habitants des Vastres sont majoritairement pour ce projet qui permettra de développer des choses localement.

Remarque d'un participant : Je ne comprends pas la réticence de la commune voisine de Saint-Agrève alors qu'elle-même à plusieurs éoliennes sur son territoire et qu'on n'a jamais été contre eux.

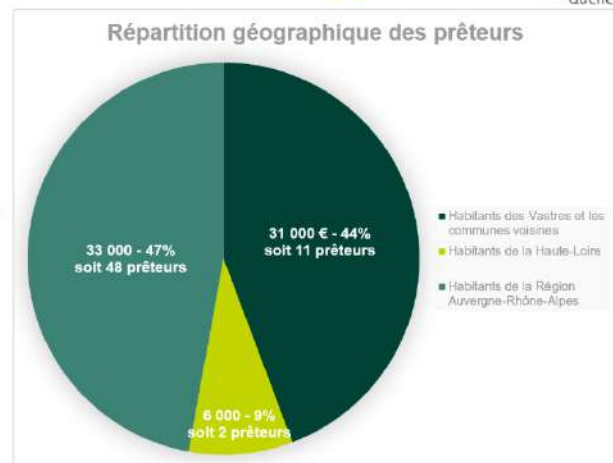
La campagne de financement participatif

Un retour a également été fait sur la campagne de financement participatif qui a été ouverte en avril. Les objectifs de celle-ci ont été très rapidement atteints, puisque les 50 000 euros ont été récoltés en trois jours, et il a ainsi fallu replafonner de 20 000 euros supplémentaires, le 13 avril. Les détails ont été présentés comme suivant.

La campagne de financement participatif



Ouverture de la campagne : 11 avril 2022
Nombre de prêteurs : 63
Objectif : 50 000 € rapidement atteint et replafonné à 70 000 €
Montant total : 70 000 € collectés
Montant moyen investi : 1 111 € (de 50 à 4 000 €)



Pour plus d'information : www.lendosphere.com/les-projets/projet-eolien-des-vastres-en-haute-loire-43

Remarque d'un participant : Le budget du financement participatif est presque nul par rapport au coût total pour la création du parc.

Réponse des développeurs : Nous ne sommes qu'en phase de développement et le dossier n'est même pas déposé donc cette mesure représente un coût non négligeable dans notre budget de développement. Environ 5% du budget total de développement. Ce n'est que lorsque nous obtenons les autorisations de la part des services de l'état qui nous rentrons dans une nouvelle phase du projet et que les coûts s'élèvent à plusieurs millions d'euros avec le prix des éoliennes.. Le succès de cette campagne de financement est tout de même un signe fort de confiance de la part des habitants car il est rare que nous obtenions de tels résultats aussi rapidement.

Question : La partie restante du financement du parc vient-elle des banques ?

Réponse des développeurs : Oui, car comme pour tout investissement conséquent, on demande un prêt à la banque.

Les mesures d'accompagnement

Lors du forum du 13 avril, et dans la suite des réflexions ayant émergé des groupes de travail précédents, les quatre mesures d'accompagnement co-construites ont été soumises aux votes des participants de ce forum. Un retour sur les résultats obtenus quant à la priorisation des mesures a été présenté et soumis à débat.

Thématique	Mesure détaillée	Coût de l'opération	Priorisation des mesures lors du forum	Commentaires fait pendant le forum
Réduction des consommations électriques	Financer les audits énergétiques des maisons des particuliers volontaires (sur un rayon d'environ 5km autour du projet éolien des Vastres) pour évaluer les travaux qui seraient à réaliser par eux en suite s'ils le souhaitent	3500 € / maison	2	« COHECO fait ce genre de prestations »
Tourisme	Créer un projet de land art à 500 m des éoliennes pour en faire un endroit touristique	Plusieurs dizaines de milliers d'euros a priori	4	« On pourrait passer par les Nouveaux Commanditaires »
Cadre de vie	Enterrer certaines portions de lignes électriques dans la commune des Vastres ou dans un périmètre à définir autour du parc éolien	Environ 300 € / m linéaire	3	« C'est une bonne idée mais ça doit coûter cher »
Tarif préférentiel	Proposer un tarif préférentiel d'électricité pour les habitants des Vastres et riverains du parc éolien	≈ - 10% sur le prix du kWh pendant 5 ans minimum	1	« 10% ce n'est pas assez »

Remarque d'un participant : il serait important et pertinent de bien différencier les mesures pouvant être mises en œuvre dans la phase de développement du projet de celles qui concernent plutôt la phase d'exploitation du parc éolien.

Le tarif préférentiel

Question : Le pourcentage du tarif préférentiel est-il établi avec EDF ou avec l'Etat ?

Réponse des développeurs : Le tarif préférentiel est choisi avec nos partenaires, des fournisseurs « verts » tel que PlanetOui, Enercoop et Mint Energie.

Remarque d'un participant : Il y aura de potentiels problèmes si vous démarrez un partenariat avec Enercoop car je crois qu'ils n'acceptent plus de nouveaux contractants.

Réponse des développeurs : Votre remarque est vraie car le marché de l'électricité connaît un bouleversement inédit depuis l'été 2021 avec un début de crise énergétique dû au manque de ressources fossiles et amplifié avec la guerre en Ukraine.

Le land art

Remarque d'un participant : Il ne faut pas négliger la mesure dédiée au land art. Cela peut être un véritable axe fort du projet que de favoriser son intégration par l'art dans le paysage. Il existe un projet similaire mené par le Parc National Régional et cette mesure pourrait peut-être les intéresser. Par ailleurs, un partenariat avec l'école de Design de Saint-Etienne pourrait être pertinente pour sa réalisation.

Remarque d'un participant : Cette mesure ne devrait pas être dans une thématique liée au tourisme, mais à la culture. Il s'agit de réinventer les imaginaires et de créer de l'art en partant de tels projets d'avenir.

Remarque d'un participant : Il pourrait être intéressant de prendre contact avec le parc éolien d'Ally-Mercoeur pour organiser une excursion et avoir le retour d'expérience des gens sur place. Cela permettrait de passer outre les préjugés et les craintes.

Remarque d'un participant : Il y a des habitants qui sont plutôt fiers d'habiter dans des territoires possédant des parcs éoliens. Peut-être qu'une visite dans un parc situé au sud du Mézenc, avec une situation plus proche de celle des Vastres, serait d'autant plus pertinent.

Réponse des développeurs : C'est tout à fait possible d'organiser cela. Nous allons nous renseigner et voir si assez de monde est intéressé pour y participer. Nous prendrons vos contacts.

L'audit énergétique

La mesure liée à l'audit a été représentée en détails et le faible intérêt pour cette mesure jusqu'à présent a été interrogé avec les participants du groupe de travail.

Remarque d'un participant : Il existe des problèmes structuraux dus à certaines caractéristiques techniques de l'habitat ici. Avec des maisons en pierre, une isolation par l'extérieur n'est par exemple pas envisageable.

Remarque d'un participant : Peu de monde est passé au forum et peu de monde a compris de quoi il s'agit. Il faudrait communiquer dessus.

Remarque d'un participant : Il serait bien de créer un livret explicatif sur l'audit énergétique. Il serait encore mieux d'aller voir un exemple de projet pour comprendre concrètement comment cela se passe.

Remarque d'un participant : Les travaux à faire, avec leurs coûts, pourraient inquiéter certaines personnes.

Réponse des développeurs : Il y a des aides pour cela et c'est aussi tout l'intérêt de cette mesure que d'aiguiller précisément les personnes volontaires vers les bonnes aides. C'est une réelle plus-value qui permet d'avoir une vision complète des possibilités.

Question : Les propriétaires intéressés à l'audit énergétique ont-ils le dernier mot sur les travaux préconisés sur leurs maisons ?

Réponse des développeurs : Bien sûr. L'audit énergétique n'est qu'un diagnostic. Cela n'engage en rien la personne qui décide de faire étudier l'état énergétique de sa maison.

Remarque d'un participant : Il faudrait sensibiliser les personnes avec une caméra infrarouge qui puisse rendre plus clairs les résultats de l'audit énergétique.

Nouvelle mesure d'accompagnement proposée

Remarque d'un participant : Il faudrait organiser des groupements d'achat pour le photovoltaïque sur maisons individuelles.

Réponse des développeurs : Merci pour cette proposition. Nous allons étudier cette mesure.

Les modalités de gouvernance du projet

Dans un troisième temps, les développeurs ont exposé les différentes modalités de gouvernance existantes : l'actionnariat et le financement participatif.

L'actionnariat consiste pour des citoyens à se regrouper pour entrer au capital de la société de projet créé pour un parc éolien spécifique. Cela requiert une plus forte implication dans le projet que le financement participatif, comme cela est précisé ci-dessous.



Question : Le groupement de citoyens s'organise-t-il en SCIC de façon indépendante ?

Réponse des développeurs : Oui, il est important que les citoyens se mobilisent en autonomie sur ce sujet, mais nous pouvons intervenir en cas de besoin.

La démarche de concertation et de communication

Pour finir, une phase d'échanges visant à co-construire ensemble la suite de la démarche de concertation et de communication du projet a eu lieu en fin de réunion. Les questions discutées sont présentées ci-dessous, avec ajouts des propositions des participants.

Prochain évènement fin juin / début juillet	Lettre d'information
<p>Quel format préférer ?</p> <p>Groupe de travail ou forum d'information</p> <p>Quels sujets souhaitez-vous y aborder ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter la phase de chantier ✓ Présenter l'enquête publique ✓ Finaliser les mesures d'accompagnement choisies ✓ ... ✓ ... <p>Quelle date conviendrait ?</p> <p>Semaine du 4 juillet</p>	<p>Quel contenu souhaitez-vous y lire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mouture finale du projet ✓ Résultats de la démarche de concertation ✓ Présentation de l'actionnariat ✓ Présentation de l'audit énergétique ✓ ... ✓ ... ✓ ... ✓ ...

Le prochain évènement de concertation

Remarque d'un participant : Les réunions en format « groupe de travail » sont très pertinentes. Je trouve aussi très bien la communication que vous faites par e-mail.

Remarque d'un participant : Pour un prochain forum, il serait bien de limiter le nombre d'affiches afin de réduire la complexité.

Remarque d'un participant : C'est une bonne idée d'organiser la prochaine réunion au mois de juillet, car il y aura beaucoup de propriétaires de maisons secondaires sur place.

Le format de groupe de travail est choisi pour le prochain évènement, en ce qu'il permet d'avancer plus concrètement sur les différentes thématiques abordées, grâce à des échanges constructifs.

Un prochain forum d'information plus grand public pourra être organisé par la suite.

Sur la communication

Remarque d'un participant : Il serait intéressant de parler de l'actionnariat dans la prochaine lettre d'information et aussi de parler de l'audit énergétique.

Remarque d'un participant : Je suis d'accord avec les thématiques proposées et rajoutées.

Remerciements

Kilian ALVAREZ, Maéva JULLIARD, Antoine DE PANTHOU et l'équipe Concertation de Mazars tiennent à remercier tous les participants du groupe de travail, qui ont permis de faire avancer la concertation avec des idées concrètes pour l'avenir du projet.

Prochain rendez-vous

Pour ce prochain groupe de travail, il conviendra de vous inscrire en amont par mail, afin de permettre de prévoir un nombre de places suffisant, les capacités de la salle étant limitées.

A VOS AGENDAS !

GROUPE DE TRAVAIL N°4

Le mercredi 6 juillet 2022

De 18h à 20h

Salle de l'Ancienne Cure de la mairie des Vastres

Contacts

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site participatif du projet : [Accueil - Le projet éolien Les Vastres \(projeteolien-lesvastres.fr\)](#)

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Marion GIELLY

Mazars

marion.gielly@mazars.fr

07 61 58 62 69

Kilian ALVAREZ

Chef de projet éolien

Bay Wa r.e.

kilian.alvarez@baywa-re.fr

Nikita GHELELOVITCH

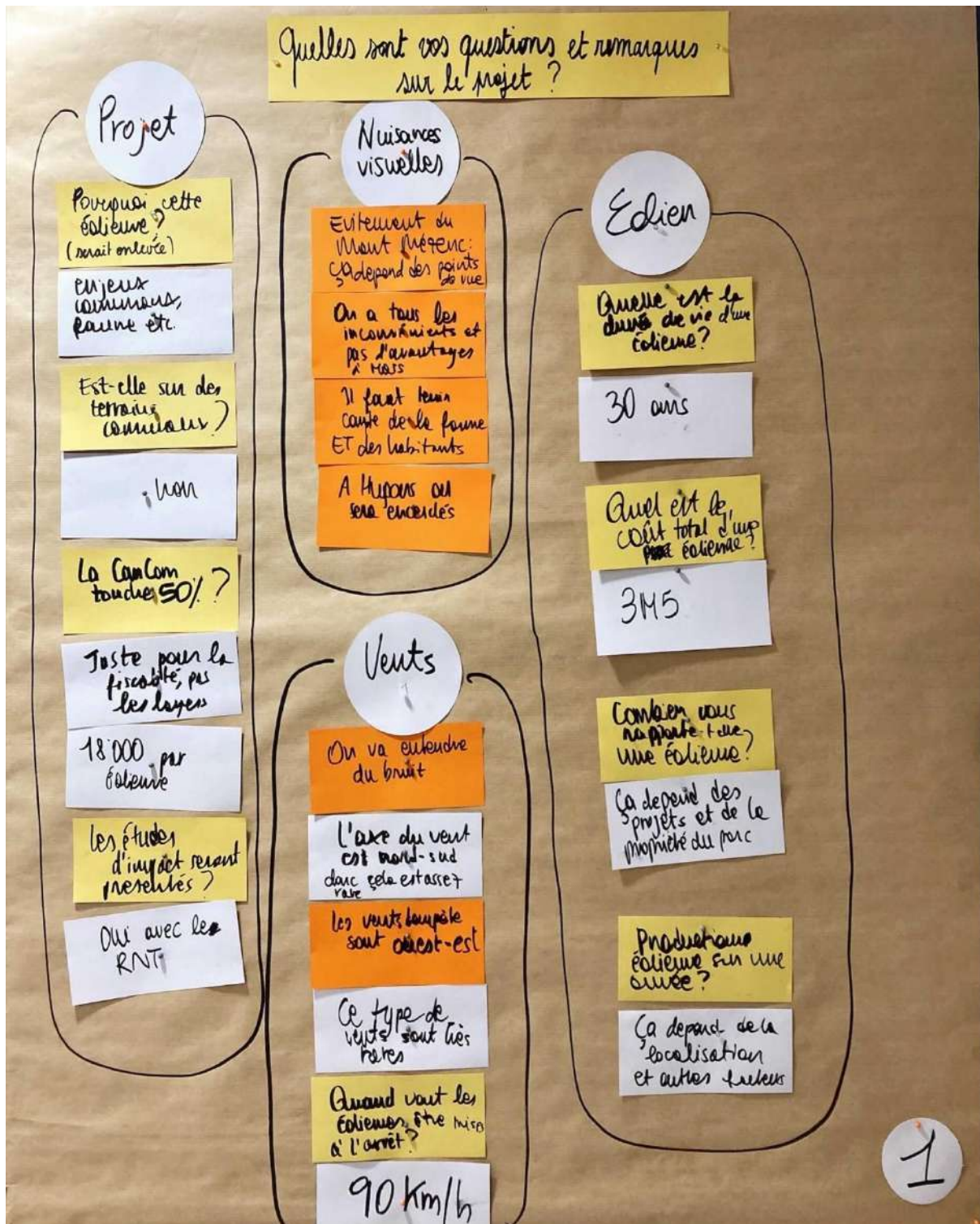
Chef de projet éolien

Quénéa'ch

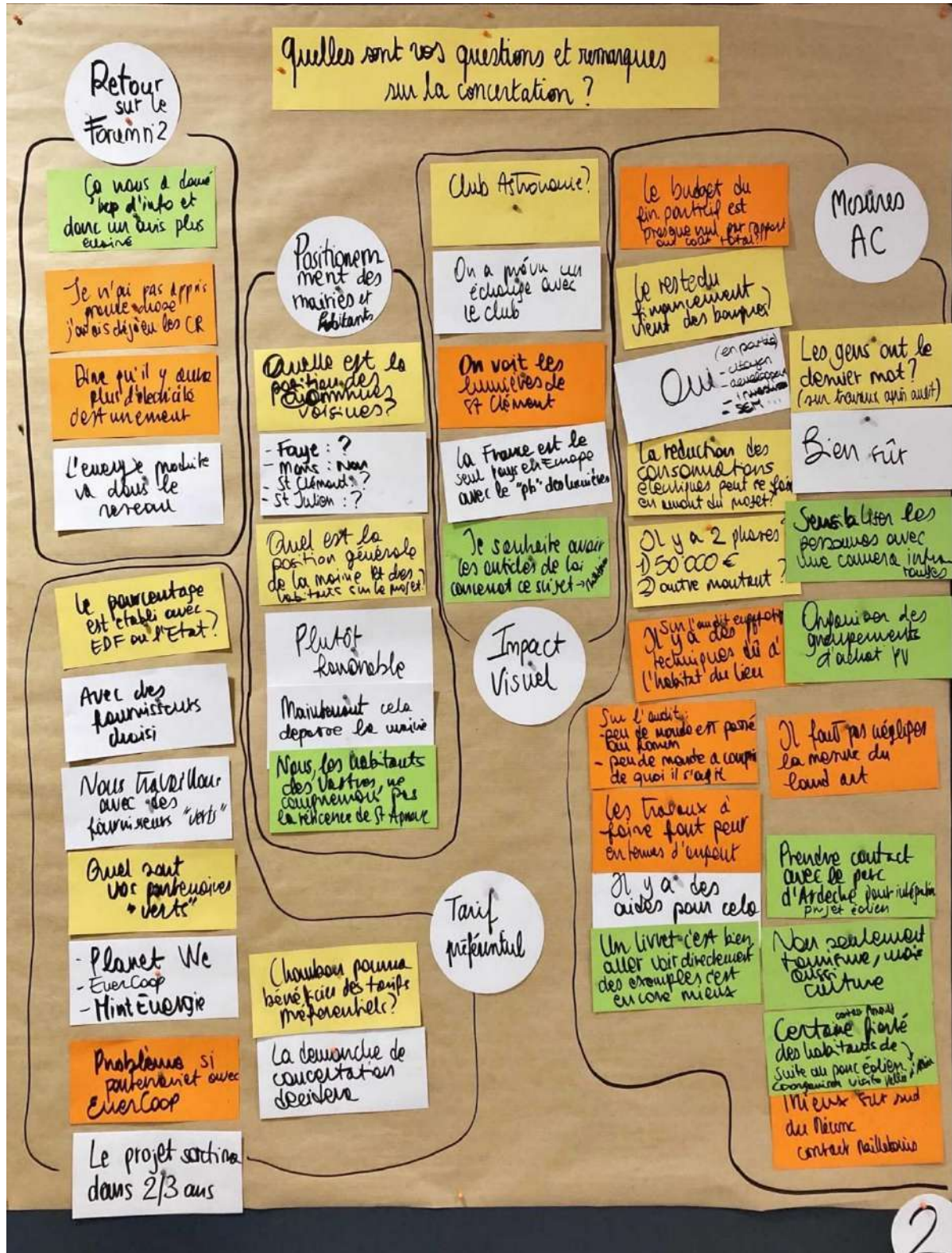
nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr

ANNEXES

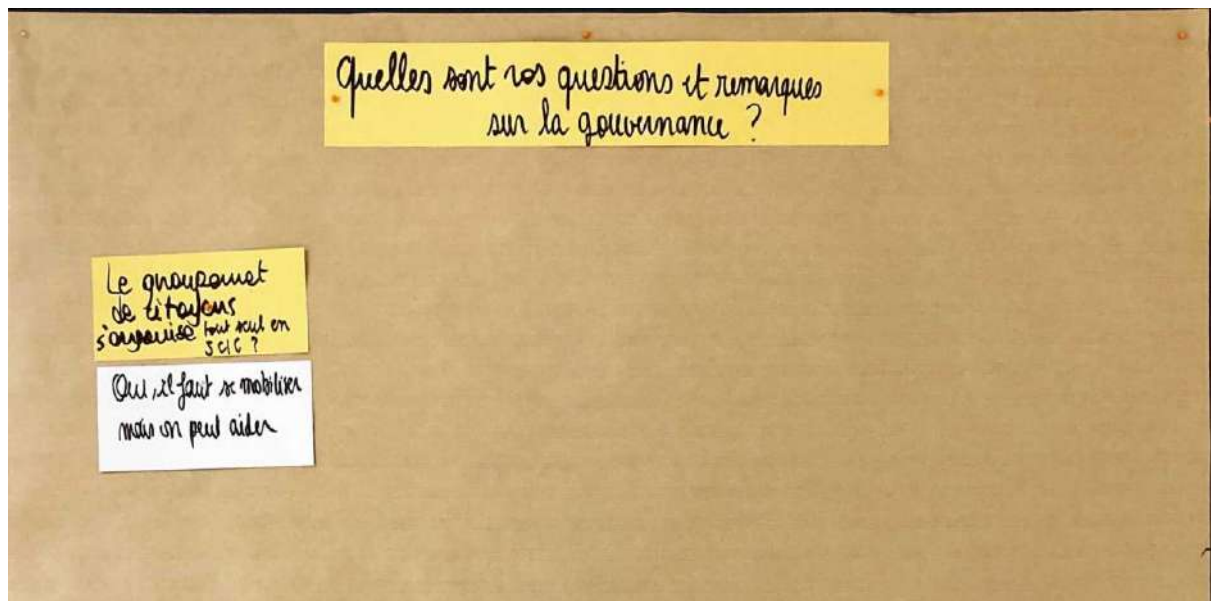
Annexe 1 : Les questions et remarques des participants sur le projet



Annexe 2 : Les questions et remarques des participants sur la concertation



Annexe 3 : Les questions et remarques des participants sur la gouvernance



Annexe 4 : Les propositions des habitants sur la démarche de concertation et communication publique

